

> DROIT DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

J U S T I C E

ATOUTS

- › Formation de qualité dispensée par des professeurs universitaires, magistrats et avocats dont certains ayant collaboré à la réforme du statut de l'expertise judiciaire.
- › **Formation agréée** par le Ministre de la Justice.
- › Formation concentrée sur une courte période (2 mois), en vue d'**obtenir rapidement l'attestation de réussite, sésame pour exercer les fonctions d'expert judiciaire.**
- › Formation valorisée pour les candidats aux formations continues en Criminalistique et Psychiatrie Judiciaire et en Evaluation des atteintes à la santé
- › Formation agréée dans le cadre du dispositif des **chèques formation** de la Région wallonne.
[Plus d'infos sur le site du Forem.](#)

EN PRATIQUE

-  39h de cours établies sur l'AR du 30/03/2018
En soirée, d'octobre à décembre 2019
-  ULB - Campus du Solbosch (Ixelles)
-  Tarif - 650 €

RESPONSABLE ACADÉMIQUE

Anne LERICHE Anne Leriche - Docteur en sciences, Professeur à la Faculté de Droit et Criminologie, Conseillère scientifique auprès du Service d'Appui du Ministère public (SPF Justice)

PUBLIC

- › Experts judiciaires & candidats experts judiciaires
- › Candidats Francophones & néerlandophones
- › Pour assurer la qualité de la formation, le nombre de places est limité.

Toutes les inscriptions s'effectuent sur base d'un dossier

INSCRIPTION

<http://helsci.ulb.be>

CONTACT

02/555 85 17
formcont.polesante@ulb.be
[facebook/ULBHeLSci](https://www.facebook.com/ULBHeLSci)